

### Editorial

## Avec passion et mesure



«La politique, c'est percer avec force et constance des planches de bois dur: il faut être à la fois passionné et mesuré.»

Cette phrase de l'éru- dit allemand Max Weber décrit bien le travail politique. Durant les discussions sur le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017-2020, notre Commission de la science, l'éducation et la culture (CSEC-E) a fait preuve d'une grande constance – mais avant tout du sens de la mesure. La grande majorité des commissaires propose au plénum une augmentation modérée des moyens – soit 395 millions de francs – pour la formation professionnelle, le Domaine des EPF, les hautes écoles et les centres de compétences technologiques.

La CSEC-E a fait preuve de mesure car ses propositions tiennent compte des perspectives budgétaires de la Confédération. Mais aussi parce que les moyens supplémentaires seront investis là où les défis seront les plus grands dans les années à venir: dans l'encouragement de la relève pour la science, l'économie et la société; dans des nouveaux domaines de recherche et dans l'application de résultats scientifiques dans l'économie.

L'heure est maintenant à la passion! Durant la session d'automne 2016, le Conseil des Etats a la possibilité de poser des jalons pour l'avenir et d'acter sa profession de foi en faveur de la place scientifique suisse.

### Ivo Bischofberger

Conseiller aux Etats, membre du bureau du Team politique FUTURE

### Message FRI 2017-2020

## Augmentation ciblée de 395 millions de francs

**La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) entend corriger le Message relatif à la formation, à la recherche et à l'innovation pour la période 2017-2020. Afin d'atteindre les objectifs fixés, elle propose à son conseil d'accorder 395 millions de francs supplémentaires pour les quatre années à venir. Le Réseau FUTURE soutient cette augmentation mesurée.**

La formation, la recherche et l'innovation (FRI) sont les matières premières les plus importantes de notre pays. C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral a fait de l'encouragement du domaine FRI une tâche prioritaire pour la législature en cours. Les défis sont de taille: la Suisse doit former sa relève pour la recherche, l'économie et la société; elle doit également continuer à développer sa capacité d'innovation dans différents domaines de recherche très prometteurs. Compte tenu de la concurrence internationale, en particulier en Extrême-Orient, il serait néfaste de se reposer sur ses lauriers.

Toutefois, malgré ces défis urgents, des économies disproportionnées sont prévues dans la formation, la recherche et l'innovation: rien que pour les années 2017 à 2019, le Conseil fédéral veut réduire les investissements dans le domaine FRI de 485 millions de francs (voir article p. 2). D'autres restrictions budgétaires sont d'ores et déjà annoncées. Ces fortes coupes créent un décalage entre les objectifs ambitieux fixés par le Conseil fédéral dans le Message FRI 2017-2020 et la faible croissance des moyens financiers.

### Corriger le décalage

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) veut corriger ce décalage en augmentant de manière ciblée les moyens financiers. Elle propose 160 millions de francs supplémentaires pour le Domaine des EPF. Ces moyens devraient permettre à la Suisse de se maintenir à la pointe dans quatre domaines de porteurs d'avenir: la recherche énergétique, la médecine personnalisée, le domaine du big data et les

*Suite en page 2*

## Recommandations de vote

Le Réseau FUTURE appelle les membres du Conseil des Etats à soutenir les propositions de la CSEC-E portant sur les arrêtés fédéraux (AF) suivants:

AF 1: Augmentation du financement de la **formation professionnelle de 100 millions de francs**

AF 4: Augmentation du financement du **Domaine des EPF de 160 millions**

AF 5: Art. 1: Augmentation des subventions de base pour les **universités de 55 millions**

Art. 2: Augmentation des subventions de base pour les **hautes écoles spécialisées de 40 millions**

AF 9: Augmentation des crédits pour les **institutions de recherche d'importance nationale de 40 millions**

Par ailleurs, le Réseau FUTURE soutient la proposition de minorité de la CSEC-E demandant des moyens financiers supplémentaires en faveur de la **formation continue** (AF 2) et des **contributions à la formation** versées par les cantons (AF 3).

Suite de la page 1

nouveaux processus de production (advanced manufacturing). Par ailleurs, la CSEC-E entend soutenir les hautes écoles cantonales par 95 autres millions. Il s'agit d'encourager la relève scientifique dans les universités (55 millions) et de permettre aux hautes écoles spécialisées de pouvoir faire face à la forte croissance du nombre des étudiants à venir (40 millions). Enfin, la commission demande à son conseil 100 millions supplémentaires pour renforcer la formation professionnelle supérieure ainsi qu'une augmentation de 40 millions en faveur des centres de compétences technologiques, qui contribuent de façon décisive à jeter des ponts entre la recherche et l'économie privée.

Au total, la CSEC-E veut augmenter les moyens accordés dans le Message FRI 2017-2020 de 395 millions. Ces corrections équilibrées correspondent à une croissance annuelle moyenne de 2,5%, au lieu des 2% prévus par le Conseil fédéral.

Programme de stabilisation 2017-2019

## Parallèle au Message FRI 2017-2020

Une minorité de la Commission des finances du Conseil des Etats (CdF-E) souhaite, dans le cadre du programme de stabilisation 2017-2019, baisser le montant des économies imputées au domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Par 5 voix contre 7, elle propose à son conseil de réduire de 250 millions de francs les 485 millions d'économies prévus pour le domaine FRI. Il resterait ainsi aux institutions de formation et de recherche un volume d'économies de 235 millions de francs sur trois ans. Ce montant correspond à 10% du volume total du programme de stabilisation, au lieu des 18% prévus par le Conseil fédéral dans son projet – une charge disproportionnée. Avec cette réduction, le domaine FRI participerait aux mesures d'économie proportionnellement à la part qu'il représente dans les dépenses globales de la Confédération, soit un bon 10%.

### Associé au Message FRI

La proposition de la minorité de la CdF-E correspond en grande partie aux propositions de la commission de la science (CSEC-E), visant à augmenter les moyens prévus dans le Message FRI 2017-2020. Dans le cas où la Chambre haute approuve les propositions de la CSEC-E durant la première semaine de la session d'automne 2016 (et que le Conseil national accepte également ces corrections lors de la procédure d'élimination des divergences), il faudra confirmer ces décisions lors des débats portant sur le programme de stabilisation, en troisième semaine de la session. Car les mesures d'économie 2017-2019 sont déjà intégrées dans le Message FRI. Avec le programme de stabilisation, le Conseil fédéral entend éviter les déficits pendant les trois prochaines années. Au total, 2,7 milliards de francs d'économies sont prévues pour les années 2017 à 2019.

### Point de vue

## Nous pouvons assurer l'avenir de la place scientifique suisse



La Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N) présente une proposition pour la mise en œuvre de l'article constitutionnel 121a. Celle-ci permet de gérer l'immigration de façon fiable, sans violer l'accord sur la libre circulation des personnes et sans mettre en danger les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE. Cette procédure par étapes donne la priorité à la main-d'œuvre indigène tout en prenant en compte les réalités des différentes branches et régions, avec l'option, en ac-

cord avec l'UE, de faire appel à d'autres mesures correctives sur la base de l'art. 14 al. 2 de l'accord sur la libre circulation des personnes. Cette solution prend en compte les besoins de l'économie.

Elle permet non seulement à l'économie et au marché du travail de souffler un peu, mais elle rend aussi possible la ratification prochaine et dans les délais du protocole sur la Croatie par le Conseil fédéral – ce qui sauverait la participation de la Suisse au programme-cadre européen de recherche Horizon 2020 dès 2017. Si, le 21 septembre 2016, le Conseil national approuve la proposition de la CIP-N, la Suisse aura une ré-

glementation pour gérer l'immigration, qui rend possible une solution consensuelle avec l'UE. Par ailleurs, la condition posée par le Parlement lors de la session d'été 2016 à la ratification du protocole sur la Croatie serait elle aussi remplie.

La Suisse s'est distinguée pour sa capacité à avancer avec courage et à fixer les bonnes priorités. L'une de ces priorités, c'est aujourd'hui d'assurer l'avenir de la place scientifique suisse.

### Ruedi Noser

Conseiller aux Etats, membre du bureau du Team politique FUTURE

**EN BREF****Etude: impacts importants des subventions du CER**

Les encouragements du Conseil européen de la recherche (CER) ont des impacts importants sur la science, l'économie et la société. C'est la conclusion d'une étude qui a analysé les projets des 199 premiers Advanced et Starting Grants conclus. Plus de 20% des projets ERC ont mené à des percées dans la recherche et 50% ont permis des avancées scientifiques majeures. Près d'un projet sur deux est aujourd'hui déjà d'une utilité substantielle pour l'économie et la société.

**Shanghai-Ranking 2016: huit écoles dans le top 500**

Quatre hautes écoles suisses ont été classées parmi les 100 meilleures universités du monde par le Shanghai Ranking de cette année: l'EPF de Zurich (19ème), les universités de Genève (53ème) et de Zurich (54ème), ainsi que l'EPF de Lausanne (92ème). L'Université de Bâle est sortie du top 100: elle se trouve entre la 101ème et la 150ème place, tout comme l'Université de Berne. L'Université de Lausanne se range parmi les 300 meilleures. Pour la première fois depuis 2009, l'Université de Fribourg fait à nouveau partie des 500 meilleures universités; elle se situe entre la 301ème et la 400ème place.

**Innovation: la Suisse reste en tête**

Pour la sixième année de suite, la Suisse occupe en 2016 la première place du Global Innovation Index (GII). Dans ce classement des pays les plus innovants, la Suisse se range devant la Suède et la Grande-Bretagne. Elle se distingue surtout par sa grande efficacité. Toutefois, l'écart entre la Suisse et les pays concurrents a diminué par rapport aux années précédentes. Le GI est publié chaque année par la Cornell University, l'Institut européen d'administration des affaires INSEAD et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

**Conseil des EPF: trois nouveaux membres élus**

Le Conseil fédéral a procédé au renouvellement du Conseil des EPF pour la période 2017 à 2020. Dans le cadre de ce renouvellement, il a nommé trois nouveaux membres appelés à rejoindre le conseil. Il s'agit de Christiane Leister, propriétaire et présidente du groupe Leister à Kägiswil, de Marc Bürki, fondateur et CEO de Swissquote, ainsi que de Kristin Becker van Slooten, qui a été désignée comme déléguée des assemblées de l'EPF de Zurich et de l'EPFL. Fritz Schiesser, lui, a été reconduit dans sa fonction de président du Conseil des EPF.

**FNS: 878 millions pour la recherche en 2015**

En 2015, le Fonds national suisse (FNS) a soutenu plus de 3200 requêtes de recherche avec 878 millions de francs. Le nombre de requêtes a augmenté de 11% par rapport à l'année précédente. Le FNS met un accent particulier sur une science plus ouverte et plus efficace.

**ASSH: Jean-Jacques Aubert élu président**

Au début du mois de juin, l'assemblée des délégués de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) a nommé Jean-Jacques Aubert comme nouveau président. Actuellement professeur ordinaire de philologie classique et histoire ancienne à l'Université de Neuchâtel (UNINE) et vice-recteur du secteur enseignement de l'UNINE, Jean-Jacques Aubert reprend les fonctions du président sortant Heinz Gutscher.

**Domaine des EPF: 334 millions pour des projets de construction**

Le Conseil fédéral demande au Parlement un crédit à hauteur de 334 millions de francs pour le Programme des constructions 2017 du Domaine des EPF. Ces moyens financiers permettraient de construire un nouveau bâtiment de recherche et de laboratoires à Bâle, pour le Département des systèmes biologiques de l'EPF de Zurich.

En outre, cet argent servirait à financer une réfection de la centrale de chauffage et de refroidissement de l'EPF de Lausanne, ainsi que des travaux d'assainissement dans différents bâtiments du Domaine des EPF.

**FPEM: nouvelle fondation pour les échanges et la mobilité**

La Confédération et les cantons ont créé la Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM) dans la formation. La FPEM proposera un large panel de prestations incluant de l'information, du conseil et de la mise en réseau. Elle sera également chargée de la gestion de programmes d'échanges et de mobilité à tous les niveaux de formation, en Suisse et à l'international. Le conseil de fondation a nommé Olivier Tschopp directeur de la FPEM. La FPEM remplacera la «Fondation ch» dès le 1er janvier 2017.

**2 milliards pour la recherche et le développement**

En 2015, la Confédération a dépensé environ 2 milliards de francs pour la recherche et le développement (R&D). Selon l'Office fédéral de la statistique, les dépenses ont augmenté de 4% par rapport à l'année précédente. Cette hausse est principalement due aux contributions plus élevées destinées aux organisations et aux programmes internationaux de recherche. En 2014, les dépenses en R&D avaient diminué de 7%, après que la participation de la Suisse au programme cadre de recherche européen a été temporairement suspendue. En 2015, la Suisse a pu à nouveau participer à certaines parties d'Horizon 2020.

**Impressum**

© Réseau FUTURE 2016

Münstergasse 64/66, 3011 Bern  
T 031 351 88 46  
info@netzwerk-future.ch  
www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE stimule le dialogue entre la science et la politique. Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.